

Synthèse des ateliers 1 et 2

Megafon phase 3, Scheut Ninove avril 2023

La phase 3 du projet Megafon se poursuit avec 2 assemblées citoyennes pour Scheut Ninove qui ont eu lieu le 11 et 28 mars 2023. Les 2 précédentes phases ont permis aux habitants d'identifier 3 enjeux prioritaires pour leur quartier. Cette nouvelle phase vise à permettre aux citoyens d'aboutir à des projets concrets, répondant à l'une de ces thématiques. Le ou les projets qui arriveront en tête du vote en ligne à l'issue de ce processus seront mis en œuvre et financés par la commune à hauteur de 75.000€ dans le cadre des dépenses dites "extraordinaires" (voir encadré ci-après).

Ces deux assemblées citoyennes ont réuni jusqu'à 26 participants tirés au sort et représentatifs de la diversité des habitants de Scheut Ninove. Ils ont élaboré collectivement des projets pour répondre aux enjeux, identifiés lors des phases précédentes, de sécurité (plus de sécurité dans nos rues), de propreté (moins de dépôts clandestins) et de mobilité (trottoirs en bon état et accessibles) dans leur quartier. Le processus a été le suivant :

- Lors de la première assemblée du 11 mars les participants ont 1) fait un **état des lieux de la situation** pour chacune des 3 thématiques abordées, 2) Identifié plus de **40 pistes d'idées concrètes** répondant aux enjeux identifiés.
- Suite à quoi les services communaux concernés ont fait des **retours sur la faisabilité** de ces propositions et la possibilité de les financer dans le cadre du budget extraordinaire dans lequel s'inscrit Megafon. Certaines idées ont été regroupées pour former des projets sur des lieux déterminés .
- La deuxième assemblée citoyenne du 28 mars a permis d'**approfondir et finaliser les idées jugées réalisables** sur la base des retours des services.
- Les services communaux concernés ont ensuite **budgetisé** ces idées finalisées afin qu'elles soient mises au vote sur la plateforme en ligne.

La présente synthèse reprend l'ensemble de ces éléments :

| | |
|---|-----------|
| Sécurité : plus de sécurité dans nos rues | 3 |
| Mobilité : trottoirs en bon état et accessibles aux PMR | 6 |
| Propreté : réduire les dépôts clandestins | 8 |
| Projets sur des lieux déterminés | 12 |
| Projets qui ne rentrent pas dans le cadre du budget extraordinaire | 17 |

Que sont les dépenses communales "extraordinaires" ?

Les 75.000€ prévus par Megafon pour financer les projets choisis par les citoyens entrent dans le cadre des dépenses communales dites "extraordinaires". De telles dépenses :

- **ne peuvent pas** être utilisées pour engager du personnel, recruter des prestataires extérieurs, ou financer des appels à projet ;
- **peuvent** servir à l'achat de matériel et l'investissement dans des infrastructures.

Comme annoncé lors de l'atelier du 11 mars, seuls les projets répondant à ces critères peuvent être financés directement dans le cadre de l'initiative Megafon. Ce sont ces projets qui seront approfondis lors du deuxième atelier citoyen et mis au vote sur la plateforme en ligne.

Les autres projets ne sont pas pour autant mis de côté. La Maison de la Participation s'engage à les transmettre aux services concernés.

Sécurité : plus de sécurité dans nos rues

Considérant que les participants à l'assemblée citoyenne de Scheut Ninove ont partagé :

- Un sentiment d'incertitude et de peur en se promenant dans leur quartier, principalement de nuit ;
- Un sentiment que le quartier n'appartient plus aux citoyens mais à la délinquance ;
- Des faits de vol et de dégradation des voitures, principalement dans les rues adjacentes au parc forestier ;
- Le constat que les forces de l'ordre et les citoyens ne sont pas assez en contact entre eux, là où un meilleur contact pourrait améliorer la sécurité dans le quartier ;
- Le constat du manque de réactivité de la part de la police lorsqu'ils sont appelés pour une urgence ;
- Le constat que la réhabilitation du terrain vague en face de la maison de quartier pourrait faire une grosse différence car celui-ci est trop prisé par les dealers et les jeunes qui traînent, le dégradent et font du bruit ;
- Le constat que les rues avoisinantes de la clinique Sainte-Anne sont propices au trafic de drogue et que les citoyens ne s'y sentent pas en sécurité ;
- Le fait que la chaussée de Ninove est un axe dangereux ;
- Le constat que le quartier près de la station de métro Jacques Brel représente un lieu de rencontre pour les motards et les grosses voitures qui font énormément de bruit en roulant dans le quartier ;
- Le fait que certains axes routiers représentent un danger pour les usagers fragiles et une source de bruit qui constitue une nuisance pour les habitants à cause des gens qui roulent vite ;
- Le constat que le manque de gestion des véhicules partagés représente un vrai désordre dans le quartier.

| Titre | Description | Budget |
|---|---|---|
| Renforcer la sécurité en installant des caméras de surveillance mobiles | <p>La circulation de voitures sur des endroits non autorisés (comme les piétonniers) a été identifiée parmi les principaux défis de sécurité dans le quartier. Ces caméras mobiles (de type ANPR permettant la reconnaissance de plaques d'immatriculation) auraient pour but de surveiller et permettre de verbaliser ces infractions. Les citoyens aimeraient que ces caméras soient placées aux points jugés les plus concernés :</p> <ul style="list-style-type: none">• Place du Repos• Croisement des rues Achille Jonas, Van Soust,• Croisement aux rues Général Ruquoy et Edmond Rostand,• Croisement Rue Général Ruquoy et Avenue Norbert Gille | <p>20.000€ HTVA</p> <p>24.200 € TVAC</p> |

| Titre | Description | Budget |
|--|---|--|
| | <p>Selon le retour des services, une caméra mobile du type ANPR pourrait être installée à la Place du Repos. Les autres lieux identifiés ne sont pas des zones piétonnières, l'installation de caméra ANPR n'est pas adaptée.</p> <p>D'autres points non retenus pour cette proposition sont consultables dans l'annexe sécurité au point 16 et propreté point 11.</p> | |
| <p>Installer des panneaux de signalisation rappelant les règles de circulation</p> | <p>Les citoyens proposent l'installation de panneaux de signalisation dans le quartier et un meilleur marquage au sol pour répéter la signalisation.</p> <p>La signalisation est conforme aux règles de visibilité édictées par la police. Une répétition par marquage au sol est possible.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Rue Démosthène (au niveau du parc Forestier et au croisement avec la Rue de L'Expansion) ○ Léopold De Swaef (croisement avec la Rue Van Soust) ○ Rue Van Soust (côté Maison Médicale Arnica) ○ Au croisement du boulevard Maurice Herbette et de la rue de l'Orphelinat. ○ La rue de Birmingham n'est pas une voirie communale. | <p>Tampon 30= 400€HTVA (x2) à Rue Démosthène Tampon 30= 400€HTVA(x2) à Rue Van Soust Tampon Priorité droite = 300€HTVA à Rue Léopold de Swaef Marquage du passage piéton au croisement de la Rue Van Soust et Léopold de Swaef Tampon 30= 400€HTVA(x2) Tampon Priorité droite = 300€HTVA Réfection du passage piéton=900€TVAC</p> <p>5590 €TVAC</p> |

Mobilité : trottoirs en bon état et accessibles aux PMR

Considérant que les participants à l'assemblée citoyenne de Scheut Ninove ont partagé :

- Un constat que plusieurs trottoirs étaient dans des états dégradés.
- Le fait que certains trottoirs pourraient être mieux aménagés et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

| Proposition | Approfondissement | Budget |
|--|---|---|
| Les citoyens demandent un marquage thermo-plastique au sol des "trottoirs traversants" aux carrefours suivants : Rue Jacob Smith / Rue Henri Caron / Prince de Liège ; Rue Maurice Albert Raskin / Prince de Liège ; Rue Jean Van Lierde / Prince de Liège | Retour des services : L'aménagement le plus propice pour répondre aux attentes des citoyens est de créer une démarcation claire entre la chaussée et le trottoir. Cela consiste à installer des potelets ainsi qu'un marquage au sol. | Potelets (500€p)x6 =3630€ Tampon A21 thermox3 =1452€ =>dépends police pour A21 5.090 € TVAC |

Propreté : réduire les dépôts clandestins

Considérant que les participants à l'assemblée citoyenne de Scheut Ninove ont partagé :

- Que le problème de propreté dans leur quartier est trop important pour être résolu uniquement avec les 75.000€ de Megafon et qu'il nécessite d'autres efforts en dehors du projet ;
- Le fait qu'il y a de nombreux endroits verts et agréables dans leur quartier mais que ces espaces sont souvent souillés par des déchets et des dépôts clandestins ;
- Le constat que l'état d'un lieu nous pousse à le respecter, et que rendre agréables ces espaces permettrait d'y réduire les incivilités ;
- Le fait que les dépôts clandestins sont un des problèmes majeurs de propreté sur la commune et que tous les participants présents y sont confrontés régulièrement près de chez eux, notamment : rue de la Laiterie, rue du Bien-Être, rue de l'Agrafe, au coin entre la chaussée de Ninove et la rue des Tournesols...
- Le fait que certains comités de quartier se sont emparés de cette problématique (notamment avec des courriers pour informer les habitants, qui ont eu un certain impact) mais qu'il reste difficile d'y mettre fin ;
- Le constat qu'une part de la malpropreté est imputable à une gestion chaotique des déchets par les commerçants, notamment chaussée de Ninove, alors que ces commerces devraient être tenus de s'organiser sur ce point ;
- Le constat, qu'en contraste avec ces commerçants, le Samu social est irréprochable sur le plan des déchets et de la propreté devant son local ;
- Le fait que certains endroits stratégiques manquent de poubelles comme au niveau des bancs Boulevard Prince de Liège et de l'arrêt de bus devant le Samu social ;
- Le constat que certains habitants ne sortent pas leurs poubelles au bon moment ni au bon endroit ;
- Le constat que la bouche de métro Aumale est un point noir, avec de nombreuses personnes qui y déposent leurs déchets en particulier le vendredi et samedi et que cet endroit mérite d'être surveillé par une caméra ;
- Le constat qu'aucun participant présent autour de la table n'avait été sanctionné suite à un mauvais tri ou le dépôt de sacs avant 18h (alors qu'ils ne sont pas irréprochables sur ces points) ;
- Le fait que les déjections canines sont un problème important ;
- Le sentiment que la rue de Birmingham "devient un dépotoir" et que cette situation est défavorable pour les propriétaires en entraînant la diminution de la valeur de leur bien ;
- Le constat fait par certains que le ramassage des poubelles n'est pas assez fréquent, alors que d'autres personnes faisaient remarquer que par rapport à d'autres communes (notamment en Flandre) il était beaucoup plus régulier ;
- Le constat fait par certains participants que par rapport à d'autres communes (notamment Molenbeek) leur quartier était assez propre ;
- Le sentiment pour certaines personnes qui habitent le quartier depuis longtemps, que la propreté était mieux assurée avant ;
- L'expérience d'un signalement de dépôt clandestin à la police rue de la graffe (des planches de bois sur la voiture de la personne qui a fait le signalement) avec un retour de la police informant que ça n'est pas de leur responsabilité ;

- Le sentiment que les gardiens de la paix sont de moins en moins visibles dans la rue et que des habitants se questionnent sur leur véritable efficacité ;
- Le constat également que la police de proximité n'est pas suffisamment visible dans les rues ;
- Le fait que les caméras de surveillance sont une source intéressante de revenus pour la commune et que le service devrait développer son usage en dehors du projet Megafon.
- Le fait que beaucoup de dispositifs de propreté existent mais que la plupart des gens ne sont pas au courant ;
- La difficulté vécue par certains citoyens de réussir à joindre le bon service au sujet des problèmes de propreté ;
- Le sentiment que les actions de sensibilisation ne seraient pas suffisantes et qu'il faut les accompagner d'un durcissement de la répression si on espère obtenir un résultat ;
- L'observation qu'une partie du problème de dépôts sauvages semble venir de personnes qui n'habitent pas le quartier (notamment lié aux sacs chers en Flandres) ;
- Le constat par une enseignante que la sensibilisation à l'école ne peut pas tout résoudre et qu'on doit agir également sur les parents ;
- Le retour d'expérience du temps d'attente très long (et donc dissuasif) des grandes déchetteries où aller déposer ses encombrants ;
- Le constat que les personnes qui sont à l'origine des incivilités sont potentiellement aussi les plus difficiles à toucher via des actions de sensibilisation ;
- Le retour d'expérience d'un habitant qui a appelé Bruxelles Propreté pour un enlèvement d'encombrants et qui s'est vu refuser au dernier moment l'enlèvement d'une partie des encombrants (car dépassant les 3m³) pourtant tous signalés en amont par téléphone.

Considérant par ailleurs que les services de la commune ont partagé les informations suivantes :

- 20 caméras mobiles sont utilisées sur toute la commune ;
- Sur l'année 2022, plus de 1100 amendes ont été distribuées pour un total de 300.000€. La moitié a été identifiée par des caméras. La plupart concernaient des sacs sortis aux mauvaises heures, et des dépôts clandestins. L'identification est facile lorsque les personnes sortent d'une voiture à travers la plaque d'immatriculation, mais plus difficile pour les piétons ;
- Un scandale a effectivement éclaté sur la commune concernant 20.000€ attribués à des caméras factices. Le problème est que le caractère factice a été révélé. La pratique est normalement de mettre une caméra réelle, plus à en remplacer certaines par des factices ce qui est très efficace ;
- Si un des projets proposé par les participants est d'acheter des caméras, elles resteront sur le quartier de Scheut Ninove ;
- Le service propreté a suffisamment d'effectifs pour assurer la surveillance si nous décidons d'ajouter des caméras ;
- À la demande d'une participante, le service propreté a partagé que l'ajout de caméras supplémentaires serait efficace en matière de répression et l'organisation de journées clean up utiles pour la sensibilisation ;
- À Cureghem, une association de citoyennes organise avec succès des actions de clean up en communiquant et mobilisant largement ;
- 48 gardiens de la paix sont mobilisés sur la commune dont 8 peuvent donner des amendes (ils doivent disposer d'un CESS), le reste étant sur la prévention. Tout ce personnel dépend du service prévention et sanctions administratives ;

- Le service propreté désire développer une meilleure collaboration avec les patrouilles de police notamment concernant la répression (mise en commun des caméras de police, verbalisation dans les patrouilles des incivilités liées à la propreté...);
- Des actions de sensibilisation ont été effectuées dans les écoles, notamment en octobre 2022. Une lettre a été envoyée à toutes les écoles et les volontaires ont pu recevoir cette sensibilisation de la part des services ;
- Des dispositifs ludiques de cendriers / vote ont déjà été essayés sur la commune et les gens y mettaient d'autres choses que des cigarettes nuisant à son utilisation normale.
- Les poubelles de rues génèrent souvent des dépôts clandestins en plus. La commune est donc plutôt dans une démarche de rationalisation du nombre de poubelles ;
- Une collecte communale des encombrants à date fixe était effectivement organisée dans le passé. Le problème étant que cette collecte attirait des dépôts d'encombrants d'habitants d'autres communes et le coût total était très important ;
- Un service de collecte gratuite des encombrants à domicile est toujours possible pour les seniors. Il était avant disponible pour toute la population mais a été réduit pour raisons budgétaires ;
- La commune encourage les initiatives citoyennes de "clean up". Elle peut fournir le matériel nécessaire et collecter les sacs ;
- Chaque quartier dispose d'un référent de quartier qui est un point de contact pour les habitants. Il existe aussi l'application Fix My Street pour faire des signalements.

| Proposition | Approfondissement | Budget |
|---|--|---|
| Installer des poubelles à des endroits ciblés | Installer des poubelles aux endroits suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Au croisement Rue Van Soust, Rue Achille Jonas ○ Sur le sentier piéton boulevard Félix Paulsen, proche du croisement avec la Rue Puccini ○ Sur le sentier piéton boulevard Prince de Liège, proche du croisement avec l'avenue des Crocus <p>Les citoyens proposaient d'installer aussi des cendriers, mais Bruxelles propreté ne prend plus en charge et n'installe plus les cendriers. Les citoyens notent qu'il faut éviter les poubelles à proximité de grands immeubles pour ne pas attirer les dépôts clandestins.</p> | 500€TVAC par poubelle (x10) 5.000€ TVAC |
| Ajouter des caméras, les accompagner de panneaux explicatifs sur les peines encourues, et renforcer la répression | Les citoyens proposent d'ajouter 2 caméras supplémentaires aux deux caméras mobiles déjà en fonction dans le quartier : rue des Tournesols, et près de l'école Gemeentelijke Basisschool Scheut, au niveau des bulles à verre et des bornes de collecte des Petits Riens. | 2 caméra (14000) =28000€HTVA 33.880 € TVAC |
| Verduriser les murs aveugles comme dans la rue des Tournesols | Les citoyens proposent d'aménager un mur végétalisé à l'angle de la chaussée de Ninove et de la rue des Tournesols, pour limiter les dépôts clandestins qui y sont fréquents. | Bac plantes |

| Proposition | Approfondissement | Budget |
|-----------------------------|--|--|
| | | =600€HTVA x5(bac de 2 mètres de long) =1100€TVAC De plante (Prunus laurocerasus) et Terreau 4.730€ TVAC |
| Rééquiper la place du repos | Un projet étant déjà prévu par le service des sports pour installer 100m ² de <i>street workout</i> en prenant soin de ne pas gêner les arbres, il n'est pas nécessaire d'y consacrer du budget Megafon. Les citoyens demandent d'au moins fleurir ce parterre. | Bac à plantes (600€HTVA) (x4) Terreau et plantes = 1.000€ TVAC 3.910€ TVAC |

Projets d'aménagement

Constatant qu'un quartier bien aménagé est un atout dans la lutte contre l'insécurité et les dépôts clandestins, et qu'il facilite la circulation des personnes à mobilité réduite, les citoyens proposent des projets d'aménagement localisés dans 3 zones du quartier Scheut-Ninove:

- Zone Van Soust – Achille Jonas
- Zone Norbert Gille – Emulation
- Zone Démosthène

Zone Van Soust–Achille Jonas (22.060 €)

| Proposition | Approfondissement | Budget |
|---|--|---|
| Zone devant l'école au croisement de la Rue Achille Jonas, Rue van Soust et de la Rue Léopold De Swaef | | |
| Remplacer les blocs de béton par des jardinières et les réarranger pour faciliter le passage des personnes à mobilité réduite et verdurer cet espace qui est actuellement bétonné | <p>En notant que certains aménagements requièrent un Permis d'Urbanisme (min. 2 ans), les citoyens suppriment à regret les propositions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • élargir la zone de parterre autour de l'arbre (débétonner) pour fleurir un espace plus grand • mettre l'espace piéton à niveau afin de garantir un accès facile aux PMR <p>En revanche ils maintiennent leur demande d'aménagement suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ajouter des jardinières en utilisant le même modèle que celui déjà mis en place pour que l'ensemble soit harmonieux • mettre des passages piétons pour sécuriser l'accès au square, surtout pour faciliter l'accès aux PMR • installer des blocs de béton ancrés dans le sol afin d'empêcher les voitures de passer au niveau du trottoir. • Réagencer les bancs en mosaïque sur place pour rendre l'espace plus convivial et installer une table. | <p>Chevrons piste cyclable =50€HTVA (6)</p> <p>Table (2000€HTVA)</p> <p>6 bloc (100€HTVA)</p> <p>2 demi-sphère (100€HTVA)</p> <p>Marelle (1000€HTVA)</p> <p>Boite livres (1000€HTVA)</p> <p>Poubelle Bagatelle : (500€TVAC) (x2)</p> <p>Bac à fleurs (bac de 2 mètres de long)=600€HTVA (x15)</p> |

| Proposition | Approfondissement | Budget |
|-------------|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Installer une boîte à livres en matériaux durables. Le comité de quartier s'engage à entretenir la boîte à livres. • Installation de deux poubelles baguettes • Créer une piste cyclable qui contourne le square. • Installer un poteau pour informer que les aménagements sont à l'origine d'une initiative citoyenne. • Installation d'une marelle en Thermoplastique sur le square. <p>Les citoyens demandent aux services concernés de les consulter autant que possible dans l'aménagement de ce square, y compris avec l'aide du comité de quartier. Ainsi que d'informer et impliquer l'école dans la rénovation du square</p> <p>La demande d'éclairage sera transmise par le service concerné à SIBELGA.</p> | <p>Terreau et plante (liriopie muscari) = 3500€TVAC Panneau initiative citoyenne 500€TVAC</p> <p>22 061€ TVAC</p> |

Zone Norbert Gille-Émulation (4.230 €)

| Proposition | Approfondissement | Budget |
|--|---|---|
| Créer des lieux de partage dans le quartier | Les citoyens proposent de créer un petit parterre fleuri au croisement de la rue Norbert Gilles/Émulation, dans la partie non arborée. | Parterre fleuri + arbuste + bulbes pour planter entre les arbres : 730€TVAC |
| Ajouter des bancs dans les espaces propices à une meilleure ambiance de quartier et offrant la possibilité aux habitants de se rencontrer et de se reposer | Les citoyens proposent de créer deux passages pour piétons reliant les deux trottoirs à la berme centrale au niveau du "sentier naturel". Installer un poteau pour informer que les aménagements sont à l'origine d'une initiative citoyenne. Les citoyens ont retiré leur proposition d'y installer un banc ou des chaises par souci des nuisances sonores que ces installations peuvent générer. | Passage piéton thermo+dolomite Panneau initiative citoyenne 3500€ TVAC |

Zone Démosthène (5.500 €)

| Proposition | Approfondissement | Budget |
|---|--|--|
| Croisement de la Rue Démosthène, Rue de l'Obus et Rue du Souvenir | | |
| Couper la circulation dans la petite voirie prolongeant le terre-plein en comblant l'espace entre les trottoirs avec de la terre retenue par des traverses de chemin de fer. Afin d'y planter des plantes comestibles et des fleurs à pollinisateurs. | Les citoyens soutiennent la proposition d'intégrer cette petite voirie au terre-plein. Attention : cela se fera au détriment de 5 places de parking. Installer un poteau pour informer que les aménagements sont à l'origine d'une initiative citoyenne. | 2 bloc bétons 100€HTVA 4 jardinières 600€HTVA Terreau et plantes=1000€TVAC Panneau initiative citoyenne = 500€TVAC =2600€HTVA 4646€ TVAC |
| Planter un arbre sur le square pour le rendre plus agréable. | Les citoyens demandent d'installer un arbre fruitier sur le terre-plein, adapté à cet emplacement. | Installation d'un arbre et plantes vivaces 800€ TVAC |

**Projets qui ne rentrent pas dans le cadre
du budget extraordinaire**

Sécurité : Plus de sécurité dans nos rues

| N° | Proposition | Retours |
|----|---|---|
| 1 | Un contact plus facile avec la police (prise en charge plus rapide et contact plus direct avec les agents de quartier). | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. |
| 2 | Plus d'agents de quartier. | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. |
| 3 | Plus de gardiens de la paix. | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. |
| 4 | Organiser plus d'activités dans la maison de quartier afin de rassembler les citoyens autour d'ateliers, d'activités, de formations, de jeux... | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. La demande sera transmise à la gestionnaire de la Maison de quartier Scheut. |
| 5 | Faire des appels à projets afin de développer de nouvelles choses aux endroits délaissés comme le terrain vague à côté de la maison de quartier par exemple. | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. Megafon ne permet pas de lancer un appel à projets. Mais il existe des appels à projets comme l'appel à projets Citoyens initié par la Maison de la participation et AP Inspirons le quartier initié par Bruxelles Environnement. |
| 6 | Création d'un potager citoyen (par exemple à la place du terrain vague). | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. Le terrain vague fait déjà partie d'un projet : https://cellule.archi/marches/de-swaf |
| 7 | Une patrouille qui circule durant les heures les plus propices à la criminalité (principalement la nuit). | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. L'agent de police sur place a pris note de toutes les demandes |
| 8 | Contacteur des clubs sportifs pour animer des activités pour les jeunes. | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. |
| 9 | Faire des appels à projets afin de créer de nouvelles choses dans le quartier et le rendre plus vivant pour les citoyens. | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. |
| 10 | Organiser des journées portes ouvertes afin de rencontrer les agents et comprendre leurs services et leurs fonctionnements. | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. |
| 11 | Organiser des fêtes de quartier durant lesquelles les agents de quartier (police et gardiens de la paix) sont invités afin de nouer un lien avec les habitants. | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. |

| N° | Proposition | Retours |
|----|--|---|
| 12 | Organisation d'événements en plein air afin de créer des liens et que le quartier soit de nouveau occupé par les habitants. | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. |
| 13 | Demander à un comité de quartier d'organiser une rencontre avec la police afin d'avoir une meilleure communication et une meilleure gestion des problèmes. | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. |
| 14 | Créer des sessions comme Megafon afin d'informer les citoyens et créer une table de discussion afin de parler des problèmes de quartier avec les habitants. | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. |
| 15 | Organiser des séances d'informations dans les écoles pour toucher le public dès le plus jeune âge. | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. |
| 16 | Renforcer la sécurité en installant des caméras de surveillance | <ul style="list-style-type: none"> • Les caméras ANPR ne sont pas destinées à l'observation des dépôts clandestins, une proposition d'achat de caméras appropriées est prévue dans la section propreté. • Les citoyens désirent le placement de caméras de surveillance pour réduire le trafic de drogue aux endroits suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Croisement rue Général Ruquoy et avenue Norbert Gilles et place du Repos. |
| 17 | Installer des éclairages contrôlés à distance par la police (éclairage allumé lorsque les policiers voient un regroupement), | Ce système d'éclairage contrôlé nécessite une caméra de surveillance, dispositif répressif géré par la Police, et donc cette proposition ne rentre pas dans le cadre du budget Megafon. Cette demande sera transmise à la Police. |
| 18 | <p>Les citoyens proposent de renforcer l'éclairage public par des systèmes d'éclairage dans les zones suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Au croisement de l'Orphelinat / Rue Van Soust ○ Au croisement Rue Achille Jonas, Rue Van Soust ○ Au croisement Rue Général Ruquoy, Rue Denis Verdonck ○ Croisement Rue Général Ruquoy et l'avenue Norbert Gille ○ Place du Repos ○ Rue Edmond Rostand | La demande sera transmise au service concerné afin qu'il commande une évaluation photométrique auprès de SIBELGA responsable de l'éclairage public. |

| N° | Proposition | Retours |
|-----------|--|---|
| | Les citoyens demandent que Sibelga effectue des tests en vue de bien identifier où placer les nouveaux éclairages. | |
| 19 | Les citoyens ont proposé d'installer des radars pour limiter les excès de vitesse. Leur proposition ont été abandonnées en apprenant que le coût serait excessif et demande donc de connaître leur prix pour d'éventuelles demandes futures. | Les radars tronçons : 2 caméras ANPR donc 40.000€ HTVA, Les radars préventifs = 1.500€ HTVA |
| 20 | Les citoyens proposent un aménagement au croisement du boulevard Maurice Herbette et de la rue de l'Orphelinat, croisement particulièrement dangereux, avec un coussin berlinois | Après le retour des services, les citoyens ont décidé de retirer cette proposition car ce type d'aménagement engendre des vibrations et nuisances sonores et ont demandé de renforcer la signalétique afin que les règles et les priorités soient mieux respectées. |
| 23 | Réaménager le terrain vague à côté de la maison de quartier. | Le terrain vague fait déjà l'objet d'un nouveau projet d'infrastructures scolaires et sportives : tinyurl.com/2p9dnbha |

Mobilité : Trottoirs en bon état et accessibles aux PMR

| N° | Proposition | Approfondissement |
|----|--|--|
| 1 | Communication de projets via le magazine "Contact 1070" pour : L'existence de Fix My Street | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. |
| 2 | Réparer le trottoir de la rue de Glasgow et installer plus d'éclairage pour améliorer la visibilité du trottoir | Les citoyens proposent de réparer le trottoir de la rue de Glasgow, de mieux l'éclairer. Ils accueillent favorablement la nouvelle du plan de réaménagement pour totalement refaire la rue de Glasgow. |
| 3 | Aménager la rue de Glasgow et y installer plus d'éclairage pour améliorer la visibilité du trottoir | Les citoyens accueillent favorablement la nouvelle du plan de réaménagement de la rue de Glasgow. |
| 4 | Aménager la rue de Glasgow en posant des jardinières pour protéger les cyclistes des conducteurs imprudents. | Les citoyens accueillent favorablement la nouvelle du plan de réaménagement de la rue de Glasgow. |
| 5 | Mettre à disposition des travaux publics des dalles mosaïques pour réparer les dalles cassées. Possibilité de faire de nouvelles dalles par une association. | <p>Les citoyens demandent de fournir à la porteuse de projet des dalles en béton, du ciment colle, du ciment joint, de la colle à bois, des feuilles double face et des tesselles pour construire 20 nouvelles dalles.</p> <p>Selon les services, ce projet pourrait être soutenu par un appel à projets "Projets citoyens" donc hors cadre. Cela ne rentre pas dans un budget extraordinaire.</p> |
| 6 | Aménager la rue des orchidées en élargissant les trottoirs | <p>Les citoyens proposent de supprimer le mini-trottoir du côté du talus rue des Orchidées afin d'élargir les trottoirs du côté des maisons.</p> <p>A noter que la rue est déjà à sens unique, et ne peut pas être rendue piétonne car il y a des garages de riverains. Il n'est donc pas possible d'agrandir les trottoirs.</p> <p>Les citoyens regrettent que les délais d'attente d'un Permis d'urbanisme (P.U.), nécessaire pour réaménager cette rue, ne permettent pas d'imaginer un aménagement durable dans le cadre de Megafon.</p> |
| 7 | Aménager la Rue des orchidées en plaçant un miroir au tournant | La police ne recommande pas ce genre de dispositifs. Ils causent plus d'accidents qu'ils n'en préviennent, en créant un faux sentiment de sécurité. De |

| | | |
|-----------|---|---|
| | | <p>plus, la police rejette les demandes de ce type : qui s'occuperait de son entretien et avec quel budget ?</p> <p>Les citoyens regrettent que le manque d'effectifs ne permette pas un entretien cohérent de ce genre de dispositifs et que par conséquent la police n'autorise plus leur installation.</p> |
| 8 | Repeindre la piste cyclable rue des Orchidées | Les citoyens signaleront via <i>FixMyStreet</i> le besoin de repeindre la piste cyclable. |
| 9 | Installer des panneaux de communication pour permettre aux personnes subissant la fracture numérique d'avoir accès à un canal de communication alternatif à l'appli "FixMyStreet" | Les citoyens regrettent que le service <i>FixMyStreet</i> ne soit pas assez connu et ne soit accessible que par voie digitale. Ils proposent donc de publier un formulaire papier à communiquer dans le journal 1070 à destination des personnes moins familières du numérique. Il faudra veiller à ce que ces affichages ne gênent pas les PMR. |
| 10 | Aménager le croisement de la rue Démosthène, de la rue de l'Obus et de la rue du Souvenir en reculant le panneau d'annonce de l'école car il est trop proche de cette dernière | Les citoyens prennent note du respect des normes en vigueur à cet emplacement, mais constatent que le panneau en forme de crayon est bien plus visible que la signalisation officielle. |
| 11 | Créer des <i>drop zones</i> pour des véhicules partagées, surtout les trottinettes, et les utiliser pour sécuriser les coins de certaines rues | <p>Les citoyens accueillent favorablement la nouvelle du plan communal de maillage de <i>drop zones</i> pour trottinettes partagées.. Ils suggèrent les emplacements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au coin du parc Forestier, au croisement de la Rue Démosthène et rue de l'Orphelinat. • A la sortie des stations de métro (Boulevard Maurice Herbette, Boulevard Felix Paulsen, Chaussée de Ninove) • Dans les parkings des magasins • À la place des parkings pour voitures dans les rues |
| | Rendre le trottoir plus adapté aux personnes à mobilité réduite au niveau du croisement de la Rue Démosthène, de la Rue de l'Obus et de la Rue du Souvenir afin de rendre le trottoir plus adapté aux personnes à mobilité réduite. | Les citoyens notent qu'élargir ces trottoirs demanderait un permis d'urbanisme (2 ans d'attente pour l'obtenir) et que cela sacrifierait toutes les places de parking, ou ferait de la rue un sens unique. Ils regrettent que les délais d'attente d'un P.U. ne permettent pas d'imaginer l'élargissement de ce trottoir dans le cadre de Megafon. |

Propreté : Moins de dépôts clandestins

| N° | Proposition | Retours de la commune |
|----|---|---|
| 1 | Organiser des journées clean up avec les habitants.Organiser une fête de quartier à cette occasion. La commune fournit du matériel pour nettoyer | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. |
| 2 | Mieux informer sur les solutions de propreté. | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. |
| 3 | Mettre en place des actions de sensibilisation spécifiques à travers les représentants des différentes communautés (adapter les discours et les approches à chaque communauté pour une meilleure efficacité). | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. |
| 4 | Sensibiliser les jeunes via les réseaux sociaux (instagram, TikTok...). Utiliser le budget Megafon pour sponsoriser des publications sur les réseaux sociaux | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. |
| 5 | Mieux impliquer les gardiens de la paix dans les actions de sensibilisation sur la propreté. | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. |
| 6 | Financer la formation CESS pour les gardiens de la paix afin d'augmenter le nombre de ceux qui peuvent donner des contraventions. | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. |
| 7 | Ré-instaurer une collecte communale des encombrants. C'est encore en place à Bruxelles ville, est-ce que ça ne coûterait pas moins cher d'instaurer ça à Anderlecht au regard du coût généré par la malpropreté ? | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. |
| 8 | Augmenter le nombre de m3 qui peuvent être collectés annuellement par Bruxelles propreté. | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. |
| 9 | Réduire le coût pour les usagers de se débarrasser de leurs encombrants par les moyens légaux (aujourd'hui c'est de fait plus facile de les déposer illégalement). | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. |
| 10 | Mettre des affiches de sensibilisation / information au niveau des zones de dépôts clandestins | Ne rentre pas dans le cadre du budget extraordinaire. |

| N° | Proposition | Retours de la commune |
|----|--|--|
| 11 | Les citoyens proposent pour lutter contre les dépôts clandestins d'installer des caméras ANPR à place du Repos ; au croisement rue Léopold De Swaef, rue Général Ruquoy, Rue Edmond Rostand, avenue Léon Debatty. | L'achat des caméras de propreté a été couvert par la table propreté, il s'agit ici de lieux pointés par la table sécurité. Cette dernière demandait des caméras ANPR, ce n'est pas leur usage. |
| 12 | Réaménager les espaces chaussée de Ninove près du Match, en face de l'arrêt de bus 89. Les citoyens proposent d'interpeller le Conseil communal au sujet de cet espace afin qu'il demande au propriétaire de le clôturer pour limiter les dépôts clandestins et le passage de voitures qui roulent très vite en coupant à cet endroit. | Il s'agit d'une propriété privée |
| 13 | <p>Avoir plus de points de dépôts d'encombrants proches (recyparks)En notant qu'un projet de maillage des recyparks est en cours, les citoyens proposent plusieurs emplacements de recyparks sur le quartier qui vont être étudiés par les services pour en positionner en définitive une ou deux aux emplacements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Sur l'espace au croisement Rue Van Soust, Rue Puccini ○ Au croisement Chaussée de Ninove, Rue de la Cordialité ○ Au croisement Rue Edmond Rostand, Rue de l'orphelinat ○ Au croisement Rue Jakob Smits, Rue de l'Orphelinat | L'installation de recyparks est déjà prévue par ailleurs. Le budget pour Megafon est donc de 0€ |